

## PROJET IMPACT COLLECTIF | SALUBRITÉ, LOGEMENT SOCIAL ET EMPOWERMENT

Comité de travail : dernières modifications 26 janvier 2017

<b>But du plan intégré de quartier (PIQ)</b> Amélioration des conditions de vie et du bien-être des Micheloises et Michelois.				
<b>Grand objectif</b> Un plus grand nombre de MicheloisES sont informéEs quant aux critères d'une habitation saine et favorable pour l'épanouissement de la famille et de l'individu et font valoir leurs droits.	<b>Grand objectif</b> Meilleur état des logements (parc locatif privé) dans Saint-Michel.		<b>Grand objectif</b> Le quartier est doté de logements sociaux adéquats et suffisants.	<b>Grand objectif</b> Améliorer les lieux de rencontre existants dans le quartier et en créer de nouveaux de façon à briser l'isolement et l'enclavement des citoyenNEs, particulièrement des plus vulnérables.
<b>Résultat attendu</b> Un plus grand nombre de MicheloisES sont mieux informéEs quant aux critères d'une habitation saine, sont impliquéEs et mobiliséEs dans la recherche de solutions le cas échéant.	<b>Résultat attendu</b> L'ensemble des acteurs (propriétaires, organismes, institutions) sont mieux informés, plus impliqués et mobilisés dans la lutte à l'insalubrité des logements dans Saint-Michel.	<b>Résultat attendu</b> Meilleure adéquation des ressources pour permettre l'application de la réglementation favorisant les logements salubres.	<b>Résultat attendu</b> Les programmes publics des 3 paliers de gouvernement visant à faciliter la construction de nouveaux logements sociaux sont plus adéquats et mieux adaptés aux réalités locales actuelles.	<b>Résultat attendu</b> Réappropriation des espaces de rencontre sécuritaires et conviviaux (cours d'immeubles, ruelles, mini-parc, etc.) par les citoyenNEs.
<b>Stratégie de mise en œuvre / comment y arriver</b> Dans la continuité de ce qui se fait au bureau info-logement en partenariat avec les quatre espaces citoyens (Mon Resto, CECRG, CPSM et Joujouthèque) et en collaboration avec des organismes communautaires et publics (CIUSSS, OMHM, DSP), déployer une stratégie d'éducation populaire ( <i>participation citoyenne</i> ) pour rejoindre, sensibiliser, informer, former et accompagner les locataires / citoyens.	<b>Stratégie de mise en œuvre / comment y arriver</b> Recueillir des données et mettre à jour le portrait des logements du quartier annuellement.	<b>Stratégie de mise en œuvre / comment y arriver</b> Sensibiliser la ville afin qu'elle rende disponible plus d'inspecteurs pour renforcer la mise en application de la réglementation en vigueur.	<b>Stratégie de mise en œuvre/ comment y arriver</b> Favoriser la collaboration entre les organismes communautaires et les institutions pour agir sur le manque de logements de qualité accessibles financièrement.	<b>Stratégie de mise en œuvre/ comment y arriver</b> Miser sur l'éducation populaire et la mobilisation citoyenne pour concevoir, planifier et réaliser l'amélioration et l'animation d'espaces communs de rencontre, de lieux de socialisation.

Activités			Activités			Activités	Activités		Activités	
1.1 Visiter les citoyens là où ils sont et les sensibiliser aux droits et responsabilités liés au statut de locataire et de propriétaire.	1.2 Organiser des activités pour collectiver les informations et les possibilités d'actions (café citoyens, assemblées de cuisine). Analyser et développer de nouveaux outils d'animation et de sensibilisation adaptés à la diversité de la population.	1.3 Accompagner des groupes de citoyens ayant des priorités similaires dans la collectivisation des actions.	2.1 Soutenir la mise en place d'un registre public (sous la responsabilité de l'Arrondissement) sur l'état d'insalubrité des immeubles de Saint-Michel (immeubles visés par une ou des plaintes pendantes).	2.2 Mise en commun des données sur l'insalubrité récoltées par différentes organisations (rejoindre les aînés autrement, organismes communautaires)	2.3 Augmenter la visibilité du portrait de l'insalubrité dans le quartier Saint-Michel par le biais d'activités de communication (assemblés de quartier, médias locaux, conférences de presses, médias sociaux, etc.).	3 Organiser des rencontres entre les organismes communautaires travaillant sur l'insalubrité et les organisations publiques (Ville/Arrondissement) pour partager et échanger les données sur la lutte à l'insalubrité et le suivi des plaintes.	4.1 Organiser des rencontres entre les organismes communautaires travaillant sur l'insalubrité et les organisations publiques pour sensibiliser ces dernières au manque de logements et à la désuétude des programmes permettant la construction / rénovation de logements communautaires et sociaux.	4.2 Le partenariat des quatre espaces citoyens, avec la collaboration des organismes communautaires et publics, effectuée de la sensibilisation auprès des acteurs communautaires et publics du quartier sur les problèmes de manque de logements de qualité et accessibles financièrement. De plus, il soutient les organismes travaillant à la mise en œuvre des programmes permettant l'amélioration du parc locatif et la construction de nouveaux logements.	5.1 Offrir des ateliers de sensibilisation dans les espaces communs de rencontre pour sensibiliser les citoyenNEs aux droits et responsabilités liés au statut de locataire et de propriétaire.	5.2 Accompagner des groupes de citoyens ayant des priorités similaires dans la collectivisation des actions.

*Stratégies*  
**agir ensemble et empowerment**